

District de la Sarthe de Football



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS SENIORS

Saison 2021 - 2022

Procès-verbal N° 03 du 07/09/2021



Président de commission	Jacky MASSON
Secrétaire de Séance	Raymond POULAIN

Raymond POULAIN	Présent	Marcel LANDAIS	Présent
Jacky MASSON	Présent	Lionel MONTAROU	Excusé
Bernard GUEDET	Excusé	Vincent GARNIER	Excusé
Yannick GLOAGUEN	Présent	Gérard NEGRIER	Présent

Préambule :

- M. Raymond POULAIN, membre du DISTRICT de la SARTHE, pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.
M. Jacky MASSON, membre du club de CHATEAU DU LOIR CO (501898), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Bernard GUEDET, membre du club du MANS FC (537103), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Yannick GLOAGEN, membre du club de ROEZE US (525934), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Marcel LANDAIS, membre du club de LOUE CA (502270), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Lionel MONTAROU, du club de LA CHAPELLE ST REMY (502154), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Vincent GARNIER, CTD du DISTRICT de la SARTHE, pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.
M. Gérard NEGRIER, membre du club de ST SATURNIN ARCHE CO(530471), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

Les clubs peuvent faire appel des décisions de la commission, en adressant leur appel par lettre recommandée ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception (télécopie, courrier électronique du club, remise en mains propres...) dans un délai maximal de 7 jours à compter du lendemain de la date d'envoi de la décision contestée ; les frais de dossier d'appel de 250 Euros sont portés sur le compte du club si l'appel est rejeté (art. 188 à 190 des R.G. L.F.P.L.).

1. COURRIERS

La commission valide le PV N° 02 du 26/08/2021.

2. COURRIERS

a) Mail du club de Cérans Fouletourte du 05/09/2021

Objet : Forfait général de l'équipe 2 (4^e division, poule G)

La commission prend connaissance du mail du club de Cérans Fouletourte A.S., prend acte et ajuste le groupe G de 4^e division.

b) Mail du club de St Paterne du 06/09/2021

Objet : Forfait général de l'équipe 2 (4^e division, poule B)

La commission prend connaissance du mail du club de St Paterne A.S., prend acte et ajuste le groupe B de 4^e division.

c) Mail du club de l' A.S. PTT du 28/08/2021

Objet : Engagement d'une équipe 3.

La commission prend connaissance du mail du club de l' A.S. PTT, prend acte et insère cette équipe 3 dans le groupe G de 4^e division.

d) Mail du club de Savigné l'Evêque du 07/09/2021

Objet : Le club de Savigné l'Evêque informe la commission que les 2 mutés supplémentaires seront affectés à l'équipe 1 (Division 2, poule B).

La commission prend connaissance du mail du club de Savigné l'Evêque et prend acte.

3. TIRAGE AU SORT DU 1^{er} TOUR DE LA COUPE DU DISTRICT INTERSPORT, saison 2021/2022

La commission met en place et valide le 1^{er} tour de la coupe Intersport du District de Football de la Sarthe dont les rencontres sont fixées au Dimanche 19/09/2021 à 15h00 sur le terrain du premier nommé. Virginie Lebreton, secrétaire du District de la Sarthe est désignée pour en assurer le tirage au sort. La commission la remercie pour cet investissement.

129 équipes engagées :

- 2 équipes encore qualifiées pour la Coupe de France.
- 44 équipes encore qualifiées pour la Coupe de la L.F.P.L.
- 83 équipes participantes au 1^{er} tour de la Coupe du District Intersport, dont 1 exempt.

La commission décide d'inclure 3 critères pour ce tirage au sort :

1. Distance kilométrique limitée à 50 kms.
2. Pas de rencontre entre équipes de Division 1.
3. Pas de rencontre entre équipes de même poule en championnat.

Coupe du District "Intersport" de la Sarthe	
Tirage du 1er tour - A disputer le Dimanche 12/09/2021	
Parennes As 1	Mansigné U.S. 2
Champagne F.C.S. 1	Cures A.S. 1
Brulon Apb Fc 2	Guecelard U.S. 2
Usap 2	Parce C.S. 1
La Fresnaye/Chedouet 1	Rouez Co 1
Aigne A.C. 1	Yvre Le Polin U.S. 1
Sille Fc Pays De S. 2	Sille Le Philippe Cs 1
Fyé A.S. 1	Sargé A.S. 1
St Germain D'Arcé Js 1	Pontvallain Fr. 1
St Georges Pruillé 1	Allonnes J.S. 2
Bazouges-Cré U.S. 2	Sable/Sarthe F.C. 4
Solesmes J.S. 2	La Suze/Sarthe F.C. 3
St Cosme Asc 1	Yvre L'Eveque E.S. 2
Vaas A.S. 1	Mezeray A.S. 1
Chahaignes Ascm 1	Connerré Es 1
Coulongé FC 1	Montfort Le Gesnois 1
Cherre E.S. 1	As Brette 1
Vallon Ol. 1	Beaumont S.A. 2
La Chap. Du Bois Sl 1	St Longis E.S. 1
Coudrecieux E.S. 1	La Chap. St Aubin As 2
Aubigné Racan U.S. 1	Roézé Voivres U.S. 1

La Chap. St Rémy U.S 1	Le Mans Villaret A.S. 3
St Paterne A.S. 1	Marolles Les Braults 1
Coulaines J.S. 3	Thorigné A.S. 1
Gesnes F.C. 1	Loué C.A. 2
Le Mans Glonnières 2	Cérans A.S. 1
Ancinnes F.C. 1	St Saturnin Mi. F.C. 2
Le Mans Sablons Gaz. 1	La Ferté V.S 2
La Fleche R.C. 3	Rouillon E.G. 2
Requeil A.S. 1	Ste Osmane A.S.E. 1
Dissay E.S 1	Noyen/Sarthe S.S. 2
Fille/Sarthe Sp. 1	Mont St Jean As Supp 1
Mulsanne-Teloche As 3	Bonnetable Patriote 2
St Vincent Sp. 1	Moulins F.C. 1
Dangeul A.F.C.E. 1	La Bazoge F.C. 2
Louplande F.C. 1	Luceau S.C. 1
Lamnay As 1	Mamers S.A. 2
Montmirail A.S 1	Vibraye U.S. 2
Le Breil U.S. 1	Spay U.S.N. 3
St Ouen-St Biez U.S 1	Change C.S. 2
Ecommoy F.C. 2	Moncé En Belin E.S. 2
Vion U.S. 1	<i>Exempt</i>

4. CONSTITUTION DES GROUPES DU CHALLENGE INTERSPORT DU DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL

La commission met en place les groupes du challenge Intersport du District dont le 1^{er} tour est fixé au 19/09/2021.

- 89 équipes engagées
- 20 groupes de 4 équipes
- 3 groupes de 3 équipes

CHALLENGE DU DISTRICT SENIORS - SAISON 2021/2022



Phase 1 : Formule championnat avec des poules de 4 équipes

J1 - 19 septembre 2021

J2 - 3 octobre 2021

J3 - 17 octobre 2021

Phase 2 : Formule coupe (match à élimination directe) => le 1^{er} de chaque groupe + les 8 meilleurs 2^{ème} de la phase 1 participeront à la phase 2

16^{ème} F : 19 décembre 2021

8^{ème} F : 13 février 2022

1/4 F : 27 mars 2021

1/2 F : 18 avril 2022

Finale : 26 mai 2022

Groupe A	Groupe Championnat
Brulon APB FC 3	D2-B
Parce C.S. 2	D4-F
Juigné A.S. 2	D3-G
Exempt	

Groupe B	Groupe Championnat
La Chap. St Remy U.S 2	D2-B
Bonnetable Pat. 3	D3-B
Savigné l'Evêque U.S. 3	D4-G
Sille Le Philippe Cs 2	D4-E

Groupe C	Groupe Championnat
Chateau Du Loir C.O. 2	D2-D
Le Lude J.S. 2	D3-D
Luceau S.C. 2	D4-D
Yvré le Polin U.S. 2	D4-G

Groupe D	Groupe Championnat
St Saturnin La Miles 3	D2-A
St Jean D'Asse A.S. 2	D3-B
St Cosme Asc 2	D4-C
Cures A.S. 2	D4-A

Groupe E	Groupe Championnat
Courgains G.S.I.S 2	D4-B
Conlie U.S. 2	D3-A
Ste Jamme Sp. 2	D4-A
Moulins F.C. 2	D4-B

Groupe F	Groupe Championnat
Savigne L'Eveque U.S 2	D3-B
Alpes Mancelles U.S 2	D3-A
Champfleu E.S. 2	D4-A
Rouez Crissé FC 2	D4-B

Groupe G	Groupe Championnat	Groupe H	Groupe Championnat	Groupe I	Groupe Championnat
St Mars La Briere Us 2	D3-B	Beaumont S.A. 3	D3-A	St Georges Pruille 2	D3-F
Parigne L'Ev. J.S. 2	D3-D	St Pavace A.S. 2	D3-B	Laigne St Gervais Co 2	D3-D
Ste Osmane A.S.E. 2	D4-D	Alpes Mancelles U.S 3	D4-A	Mezeray A.S. 2	D4-F
Connerré E.S. 2	D4-E	Pays De Sille Fc 3	D4-B	File/Sarthe Sp. 2	D4-G

Groupe J	Groupe Championnat	Groupe K	Groupe Championnat	Groupe L	Groupe Championnat
Neuville A.S. 2	D3-B	St Corneille F.C. 2	D3-B	Guecelard U.S. 3	D3-E
Monce En Belin E.S. 3	D3-E	Le Luart US 2	D4-C	Villaines-Malicorne 2	D3-G
Le Mans Gazelec Sp. 2	D4-G	Champagne F.C.S. 2	D4-E	Crosmieres ASBC 2	D4-F
La Chap. St Aubin As 3	D4-E	Cormes C.O. 2	D3-C	Exempt	

Groupe M	Groupe Championnat	Groupe N	Groupe Championnat	Groupe O	Groupe Championnat
Le Mans Inter 2	D3-E	Montfort Le Gesnois 2	D3-C	Bouloire U.S. 2	D4-E
Precigne U.S. 2	D3-G	Challes-Grd Luce Us 2	D4-D	Val Du Loir Fc 2	D3-D
Noyen/Sarthe S.S. 3	D4-F	Vibraye U.S. 3	D4-C	Anille Braye 2	D4-D
St Georges Pruille 3	D4-G	Val Du Loir Fc 3	D4-D	Parigné l'Evêque JS 3	D4-E

Groupe P	Groupe Championnat	Groupe Q	Groupe Championnat	Groupe R	Groupe Championnat
Dollon O.S. 2	D3-C	Pontvallain Fr. 2	D4-G	Brulon APB FC 4	D3-G
Le Mans Union Sud 2	D4-G	Clermont Créans A.S. 2	D3-G	Solesmes J.S. 3	D4-F
Connerré E.S 3	D4-C	La Chapelle d'Aligné U.S. 2	D4-F	Oize U.S. 2	D4-G
Lombron Sp. 2	D3-C	Exempt		Exempt	

Groupe S	Groupe Championnat	Groupe T	Groupe Championnat	Groupe U	Groupe Championnat
Roeze Voivres U.S. 2	D3-E	Ruaudin A.S. 2	D3-E	Change C.S. 3	D3-E
Etival A.S. 2	D3-F	Tuffe S.C. 2	D4-C	St Pavace A.S. 3	D4-E
Vion U.S. 2	D4-F	Degre F.C 2	D4-B	Le Mans PTT 2	D3-F
Chantenay U.S 2	D4-F	Yvre L'Eveque E.S. 3	D3-C	Aigné A.C. 2	D4-B

Groupe V	Groupe Championnat	Groupe W	Groupe Championnat
Sarge A.S. 2	D3-B	Usap 3	D3-E
Coulans La Quinte Us 2	D4-B	Le Mans SOM 2	D3-F
La Bazoge Fc 3	D4-A	Ruaudin As 3	D4-E
Louplande F.C. 2	D4-G	Ent Laigné St Ouen 3	D4-G

Prochaine réunion prévue : Samedi 25/09/2021

Le président de la C.D.O.C.
Jacky Masson



Le secrétaire de séance
Raymond Poulain

